
Clémence Royer (1830-1902).

Numéro d'inventaire : 1979.12895

Type de document : article

Éditeur : Revue Universelle (Paris)

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1902 (vers)

Inscriptions :

- gravure : une photo n&b

Description : Page extraite d'une revue.

Mesures : hauteur : 320 mm ; largeur : 240 mm

Notes : Inscription ms : "1/4/1902"

Mots-clés : Iconographie, biographies, souvenirs de pédagogues

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Mention d'illustration

ill.

BIOLOGIE

Clémence Royer.

M^{me} Clémence Royer, philosophe et femme de sciences, née à Nantes le 30 avril 1830, est morte le 5 février 1902, dans la maison de retraite Galignani, à Neuilly-sur-Seine.

En dépit de sa santé précaire et des infirmités qui l'accablaient depuis plusieurs années, M^{me} Clémence Royer a écrit jusqu'à ses derniers jours des articles de polémique courante dans *La Fronde*, qui certes ne laissaient pas deviner un état habituel de malaise physique, et c'est là une preuve des plus convaincantes de la vigueur et de l'équilibre persistant de son esprit.

Bretonne non seulement d'origine, mais de sang, elle appartenait à une famille royaliste et fut élevée suivant les principes les plus étroits du catholicisme. Mais ses dispositions naturelles à philosopher sur tout et son goût pour le savoir sérieux la conduisirent rapidement au complet affranchissement des croyances de sa première jeunesse, dès qu'elle fut hors de son milieu natal. Établie en Suisse, elle débuta à Lausanne en créant un cours de philosophie (1859), à vingt-neuf ans. Les tendances qu'elle accusait ainsi dès la première heure sont restées la dominante de sa vie intellectuelle, car nous l'avons vue fonder à Paris, en 1884, une société des *Études philosophiques et sociales*, où elle déploya une incroyable activité. Pascal Duprat, qui professait alors à l'Académie de Lausanne et qui a joué après 1870 un rôle marquant dans notre histoire, eut sur elle une influence notable. Elle devait d'ailleurs partager longtemps son existence. Son fils, capitaine d'artillerie, en porte le nom. Et sans en parler, elle était restée fidèle à son souvenir et à ses idées. J'en eus, il y a peu d'années, une preuve curieuse en l'entendant dans une conversation familière prendre la défense de la politique de Thiers avec une vivacité intransigeante qui surprit.

On s'étonnera moins après cela qu'elle se soit dès l'origine consacrée à l'économie politique en même temps qu'à la philosophie. On a souvent cité son mémoire sur la *Théorie de l'impôt*. L'ayant présenté à un concours institué par le gouvernement vaudois (1860), elle partagea le prix avec Proudhon, l'adversaire méprisant des femmes. Elle devait par la suite être une collaboratrice assidue de la *Revue d'économie politique* et même à la fin forcer les portes de la Société des économistes, où jusqu'à elle aucune femme n'était entrée. Mais ce sont ses goûts philosophiques qui ont fait d'elle en 1862 la traductrice audacieuse de Darwin (*De l'origine des espèces*). Cette traduction, avec une préface et des notes, était un acte d'intelligence et de résolution. Et pour en comprendre toute la portée, il faut se souvenir des polémiques que l'ouvrage souleva, de l'opposition qu'il rencontra dans le monde savant. Je suis de ceux qui ont lu Darwin dans la traduction de M^{me} Royer, dont la 3^e édition a paru en 1870.

Mais il faut dire que la logique imperturbable avec laquelle M^{me} Royer développait toutes les conséquences du livre ne plut qu'à demi à Darwin lui-même. Le maître autorisa une autre traduction en 1873, et à cette occasion M^{me} Royer adressa une curieuse lettre au président de l'Académie des sciences morales et politiques. Les efforts de raisonnement de M^{me} Royer traitant en commentateur de l'origine des espèces s'étaient appliqués naturellement tout de suite à l'origine de l'homme. Elle publia en 1870 *Origines de l'homme et des sociétés*. Et cette même année elle entra à la Société d'anthropologie sous le patronage de trois de ses membres les plus illustres, Lartet, Gavarret, de Quatrefages, l'adversaire le plus acharné du transformisme. La première fois qu'elle y prit la parole (avril 1870), ce fut justement pour défendre celui-ci. Peu après elle collabora à la partie scientifique du journal *La République française*, en même temps qu'à la *Philosophie positive* de Littré.

Toute cette période de son activité appartient à l'anthropologie. Elle a donné aux bulletins de la Société d'anthropologie, indépendamment de ses communications à divers congrès, vingt-quatre mémoires originaux. Son dernier, qui date de 1890, est relatif à la *dépopulation* et renferme des détails d'une saveur bien piquante sur l'éducation des petits Parisiens, qu'elle aime peu. A cette dernière époque elle vivait péniblement et obscurément. Elle se plaignait depuis déjà quelques années d'être négligée, oubliée, méconnue. Ses projets n'avaient réussi qu'à demi. L'âge venait. On ne peut s'imaginer à quel point certains retours en arrière bouleversaient sa vie intellectuelle. L'abandon

des idées de libre échange stupéfia l'ancienne économiste qui était en elle. Elle m'en parlait comme d'une énormité. Je fus le premier à rappeler dans la presse le nom de la traductrice de Darwin. Elle m'envoya, avec ses « affectueux remerciements », son livre *Le Bien et la loi morale* (1881). Ce livre, protestation contre le pessimisme en vogue, était une œuvre de solide raison. « La loi morale, telle que nous la résumons ici, y disait-elle, est la loi du progrès vers le bonheur. » Elle ne fut pas lue. Mais avec ce besoin incoercible qui était en elle de se mêler incessamment au mouvement des idées et d'y créer des courants nouveaux, elle était bientôt tout entière absorbée



Clémence ROYER (1830-1902).

par l'élaboration de son grand ouvrage sur *La Constitution du monde*, qui devait montrer, dans le développement d'une hypothèse, toute la puissance de son raisonnement et de ses aptitudes mathématiques.

Elle m'écrivit en juin 1890 : « J'avais formé le projet d'aller vous porter moi-même mon mémoire qui va paraître dans le volume de l'Association française (*La Constitution moléculaire de l'eau sous ses trois états et les propriétés des gaz d'après une nouvelle hypothèse*, 1889), où je résume la nouvelle théorie atomique à laquelle je travaille depuis trente ans. » Quinze jours après, elle me récrivit : « Merci de votre article si bien étudié et où vous avez bien fait ressortir les grands côtés du problème que j'aborde et que je crois avoir résolu... » Elle avait déjà en tête tout « son système de déduction ». Mais, ajoutait-elle : « Je me heurte partout à l'indifférence ou au mauvais vouloir de nos savants officiels, qui ne semblent pas pouvoir admettre que je puisse avoir quelque chose à leur apprendre et que j'aie trouvé une vérité qu'ils ignorent. » Je m'expliquais pour mon compte cette indifférence, qui n'était pas du dédain. Un système logique de déduction est une chose, et l'enchaînement des phénomènes observables en est une autre. Et les physiciens et les chimistes ne se soucient pas autrement de s'embarasser d'hypothèses qui ne leur sont pas indispensables. Lorsque M^{me} Clémence Royer me demanda de rendre compte de *La Constitution du monde* (1900), je reculai d'abord, je l'avoue. Sa lecture constitue à elle seule un travail considérable. Et elle exige des aptitudes mathématiques qui ne sont pas mon fait. Mais elle insista. « Vous vous calomniez, m'écrivit-elle, en vous excusant sur votre incompétence en matière physique. La grosseur du bouquin vous épouvante. » Elle m'aurait accusé de paresse un peu plus. Je fis mon compte rendu. Et elle eut la grande obligeance de m'en exprimer sa satisfaction en ces termes : « Merci de votre aimable article. J'avais bien raison de dire que c'était calomnier votre esprit que de l'accuser de ne pouvoir me comprendre. Vous avez, au contraire, très bien attiré l'attention du public sur l'hypothèse fondamentale de mon système. Une fois ce point de départ donné, tout le reste s'ensuit par simple déduction géométrique. Tous les esprits logiques en

dévidèrent l'écheveau comme moi. *Il ne resterait de mon livre que la citation que vous en avez faite que tout en sortirait un jour ou l'autre.* » M^{me} Royer dans ce passage appréciait elle-même sainement son ouvrage en le donnant comme un enchaînement logique de déductions avec, pour base, une hypothèse. Je m'étais moi-même exprimé ainsi : « Rien ne retirera du tissu de la science les fils d'or que la main du philosophe y a introduits, a dit un auteur. Les œuvres de M^{me} Royer, ce sont de ces fils d'or qui se mêlent à la trame du tissu de la science. » J'aurais voulu tout citer dans sa lettre, car elle attribuait une portée considérable à ses vues sur la constitution du monde. Par un codicille à son testament, elle m'a désigné, avec quelques collègues et amis, pour faire partie d'une commission qui aura la charge d'employer les ressources que pourrait donner la réédition de ses œuvres à les propager.

Sa conversation fut toujours pétillante d'esprit, et l'on pouvait causer de tout avec elle. Elle n'était pas pédante, malgré son grand savoir. Elle fut toujours très femme, même par certains petits côtés, comme l'a dit Marguerite Durand avec finesse sur sa tombe. Elle était par conséquent assez peu féministe au fond, bien que les sociétés féministes l'aient toutes revendiquée. Le banquet qu'on lui offrit à l'occasion de sa décoration, cette décoration qui la faisait rentrer dans la Légion d'honneur, toute la presse entretenant d'elle le public, exaltèrent son sentiment personnel, on le comprend. Ils ne troublèrent pas son robuste bon sens. La froide raison eut toujours sur elle une forte prise. On ne trouve en somme dans ses écrits presque aucune concession aux sensibilités féminines. Elle a interdit de publier ses lettres intimes. La crise de mysticisme morbide que nous venons de traverser l'exaspéra. Et dans son testament, écrit en 1895, on trouve à ce sujet l'expression très vive de sentiments qui touchent à ceux du désespoir. Elle a heureusement trouvé, loin des manifestations bruyantes, dans la famille de son exécuteur testamentaire, M. Albert Colas, des affections sérieuses qui tempèrent pour elle les amertumes de l'isolement et corrigent quelque peu sa complète inaptitude pour les choses de la vie pratique.

Elle ne voulut pas que les anthropologistes touchassent à son corps. Elle nous interdit de prendre son cerveau. « Je lègue, dit-elle dans son testament, mes os aux géologues futurs. » Et elle a pris à cet effet des dispositions curieuses. On n'a pas pu, comme elle le voulait, l'ensevelir profondément dans les sables, à proximité des flots de l'Océan. Mais son corps a été déposé sur la terre nue, dans le cimetière le plus voisin, à Neuilly... Ne mettre aucun obstacle à son incorporation rapide à la terre, qui depuis les âges les plus reculés conserve dans son sein des restes de tous les êtres, tel fut le désir formel, empreint d'une grandeur véritable, de cette femme exceptionnelle, à l'intelligence si lucide et si haute.

ZABOROWSKI.

Bibliographie. — *De l'Origine des espèces par sélection naturelle ou des lois de transformation des êtres organisés*; par Darwin; traduction de M^{me} Clémence Royer, avec préface et notes du traducteur (Paris, Guillaumin et C^e, 1863, in-8°). — *Origines de l'homme et des sociétés* (id., 1869, in-8°). — *Du Percement de l'isthme américain* (id., 1875, in-8°). — *Les Rites funéraires aux époques préhistoriques et leurs origines* (Paris, Leroux, 1876, in-8°). — *Le Feu chez les peuplades primitives* (id., 1876, in-8°). — *Les Phases sociales des nations* (Paris, Guillaumin et C^e, 1877, in-8°). — *La Nation dans l'humanité et dans ses séries organiques* (id., 1877, in-8°). — *Le Lac de Paris, essai de géographie quaternaire* (Paris, aux bureaux de *La Philosophie positive*, 1877, in-8°). — *Du Groupement des peuples et de l'hégémonie universelle* (Paris, Guillaumin et C^e, 1877, in-8°). — *Deux hypothèses sur l'hécatite* (Paris, Leroux, 1877, in-8°). — *Le Bien et la loi morale, éthique et téléologie* (Paris, Guillaumin et C^e, 1881, in-12). — *La Question religieuse* (Paris, Schleicher frères, 1897, in-8°). — *La Constitution du monde: Dynamiques des atomes, Nouveaux principes de philosophie naturelle* (id., 1900, in-8°, avec figures et planches).

Parc électrique à moutons⁽¹⁾.

« D'ici à quelque temps, presque toutes les routes départementales d'une ville à une autre, quelle que soit leur importance, seront pourvues de fils conducteurs transportant la force motrice et la lumière; actuellement, en Angleterre, il y

en a déjà beaucoup; cela a donné à un nommé M. Hair l'idée géniale d'utiliser cette force dans sa ferme. Il a inventé un parc automatique de 15 pieds carrés, construit en fil de fer et monté sur des roues solides et plates en bois. Ce parc est destiné à se mouvoir dans tous les sens, même sur les surfaces en pente. Des fils le mettent en communication avec un petit moteur placé dans un coin du pâturage, lequel moteur est mis en communication avec les fils conducteurs de la force électrique sur la route. Rien qu'en tournant un bouton, le parc se met en marche à travers la prairie. Tel est l'ensemble de cette invention qui paraît assez simple. Une machine de ce genre a été expérimentée à un établissement d'essais agricoles à Lansing dans le Michigan. Deux agneaux et une vieille brebis ont été mis au pâturage dans un parc de ce genre pendant l'été. Ce pâturage consiste en un champ de luzerne très épaisse. Le parc est disposé de façon qu'il glisse dans toute la longueur du pâturage en l'espace d'un mois, à raison de 2 pieds par heure; lorsqu'il a atteint le bout de la carrière à parcourir, on le retourne en le mettant plus loin, et il refait le même chemin en sens inverse. Pendant qu'il se meut, les moutons broutent tout ce qui se trouve à l'intérieur du parc, en prenant avec avidité tout ce qui se présente du côté où le parc avance. Sur un des coins du parc, une toile est tendue pour servir d'abri au petit troupeau, et, quelque curieux que cela puisse paraître, les moutons sont tellement habitués au mouvement du parc que, lorsqu'ils se couchent pour dormir, ils se mettent tout à fait contre le côté du parc qui marche le premier en avant afin d'être plus longtemps sans être dérangés lorsque le côté opposé vient les toucher. Lorsque le parc a passé, naturellement la luzerne se met à repousser; et, lorsqu'au bout d'un mois le parc a fait de nouveau son parcours, elle est de nouveau dans de bonnes conditions pour être broutée ou récoltée. L'avantage de ce genre de parc électrique consiste en ceci: les moutons ne peuvent se sauver, ils ne peuvent laisser à moitié brouté et foulé un grand espace de pâturage; ils restent tranquilles, ce qui fait qu'ils viennent en chair bien plus promptement. Un fil à incandescence rougi peut aussi les tondre. »

Livres et Périodiques.

Navigation. *La Navigation mise à la portée de tous*; par CHARCOT et CLERC-RAMPAL (Paris, Rueff; 1 volume in-8° avec figures).

Dans une préface de quelques lignes les auteurs ont ainsi résumé leur travail: « Le but de cet ouvrage est double: 1° permettre à ceux qui n'ont pour tout bagage mathématique que l'addition, la soustraction et la multiplication d'apprendre la navigation et de résoudre, à l'aide de tables fort simples et peu coûteuses, tous les problèmes indispensables; 2° servir d'aide-mémoire à ceux qui savent, mais qui peuvent oublier. » Ce livre est un manuel très simple et très pratique de navigation estimée et observée. Il peut être précieux pour les yachtmen et pour tous ceux qui peuvent être appelés, soit par besoin, soit par plaisir, à déterminer la position d'un navire en mer, position qui ne peut être trouvée que par la navigation à l'estime, et, plus sûrement, par la navigation observée ou astronomique. Il est indispensable pour n'importe quelle navigation, si petite soit-elle, et alors même que l'on croit devoir ne pas quitter la terre de vue (on ne sait jamais, de connaître à fond l'usage des instruments, boussole, loch, sonde, des cartes et de l'annuaire des marées, de savoir corriger le compas de l'effet de la variation et de savoir dresser, par des alignements à terre ou par des relevements réciproques, un tableau de ses déviations, de façon à pouvoir déterminer la position du navire par l'estime, seul moyen employé par la plupart des capitaines de bateaux de grande pêche; mais, si à cela on joint la faculté de savoir manier un sextant et de déterminer la latitude par une hauteur méridienne du soleil, on pourra aller fort loin à travers l'Océan. Avec le manuel de MM. Charcot et Clerc-Rampal, nous croyons qu'il serait facile à quiconque de déterminer rapidement sa situation en mer.

H. D.



(1) Extrait de *l'Année électrique, électrothérapeutique et radiographique*, par le Dr FOVREAU DE COURMELLES. (Paris, librairie polytechnique Béranger, 1 vol. in-18).